



TRANSMIS LE 28/04/2026
REÇU LE 28/04/2026
AFFICHÉ LE 29/04/2026
NOTIFIÉ LE 29/04/2026
PUBLIÉ LE 29/04/2026
EXÉCUTOIRE LE 29/04/2026

2026/...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N°03

OBJET : FINANCES – RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DANS LE CADRE DE LA NOMENCLATURE M57 - BUDGET VILLE.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-six, le 14 du mois d'avril à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoins au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Sabrina FORTUNATO, Patrick BOULLÉ, Claire LE BERRE, Dominique ASARO, Frédéric LÉPRON, Nadine SENSE, Franck GAILLARD, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Mohamed BANNOU, Françoise GONZALEZ, Patrick HALABI, Céline HECQUET, Roland CHANUDET, Rina SATTAPPANE, Vathoulom PHINITH, Michelle SCHIDERER, Alain MAKOUNDIA, Bruno DE CARLI, Florence DECOURTY, Valentin BARTECKI, Anton HILDMANN, Nathalie PAIS, Salih AMASH, Faïza DERFOUF, Valentin BARTECKI, Zurine LOPEZ BRASA, Jean-Marc GAYET.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Stéphane AUBOIN, Pasionaria ENEDAGUILA, Camille PRÉVOST, Aurélie MANGA.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Gaëlle KOKCIKARAN : Franck GAILLARD
Jacques DUCROCQ : Nadine SENSE
Sophie FERREIRA : Claire LE BERRE
Rokhaya ESNAULT : Patrick HALABI
Marc VASSEUR : Bruno DE CARLI

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 08 avril 2026, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Finances

Question n°03 du CM en date du 14/04/2026-P1/2

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION n°03

OBJET : FINANCES – RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DANS LE CADRE DE LA NOMENCLATURE M57 - BUDGET VILLE.

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L.1612-30 qui dispose que l'assemblée délibérante des communes de plus de 3 500 habitants doit établir son règlement budgétaire et financier (RBF) avant le vote de la première délibération budgétaire qui suit son renouvellement ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57, applicable à la Ville de Franconville-la-Garenne depuis le 1er janvier 2022,

VU la délibération n°9 du 16 décembre 2021, adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022 pour le budget VILLE,

VU la délibération n°10 du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2021 ayant adopté le Règlement Budgétaire et Financier,

VU l'arrêté du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT qu'à la suite du renouvellement général du Conseil Municipal le 20 mars 2026, il appartient à la nouvelle assemblée d'adopter les règles de gestion budgétaire et financière qui s'appliqueront durant toute la durée du mandat,

CONSIDÉRANT que ce règlement a pour objet de préciser les modalités de préparation, d'exécution et de contrôle du budget, tout en garantissant la transparence et la sincérité des comptes de la commune,

CONSIDÉRANT que le projet de règlement joint en annexe définit notamment les principes de la gestion pluriannuelle (Autorisations de Programme et Crédits de Paiement - AP/CP), les règles d'amortissement au prorata temporis et les procédures de virement de crédits,



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Finances

Question n°03 du CM en date du 14/04/2026-P2/2

APRES avis de la Commission Ressources et Développement en date du 2 avril 2026,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal

Article 1^{er} : ADOPTE le Règlement Budgétaire et Financier de la Ville, annexé à la présente délibération.

Article 2 : PRÉCISE que ce règlement pourra faire l'objet de mises à jour par voie de délibération pour tenir compte d'éventuelles évolutions législatives ou réglementaires.

Article 3 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 4 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France



Acte à classer

DEL14042026Q3

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-04-28T00-37-41.00 (MI269398141)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20260414-DEL14042026Q3-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : FINANCES - RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DANS LE CADRE DE LA NOMENCLATURE M57 - BUDGET VI...

Date de décision : 14/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.2. Fiscalité

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 03 - FIN - REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER 2026.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

03 - FIN PJ REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER 2026.PDF Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/04/26 à 00:37

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 28/04/26 à 00:37

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 28/04/26 à 00:44